

Collège provincial du Brabant wallon
Note de politique générale pour l'année 2018

Madame la Présidente du Conseil provincial,
Monsieur le Gouverneur,
Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux,
Chers Collègues,

Préambule

Nous y voilà ! En ce 30 novembre, il me revient le plaisir de vous présenter la dernière déclaration de politique générale de la législature 2012 - 2018.

Une déclaration qui revêt dès lors une importance toute particulière puisqu'elle nous permet de faire le point et de prendre le recul nécessaire sur l'action menée jusqu'ici par la Majorité MR – PS.

« Plus fort, plus proche », c'était l'engagement de notre première déclaration de politique générale. 5 ans plus tard, nous sommes fiers de faire de ce slogan une réalité quotidienne.

« Plus fort » d'abord, oui sans aucun doute en répondant avec efficacité aux besoins spécifiques de notre territoire et des 400 000 Brabançons wallons.

Le Brabant wallon aujourd'hui c'est plus de 1.500 places d'accueil créées en petite enfance, 1050 Km de cheminements cyclables balisés, 24.000 interventions de la Zone de secours dont 15.000 sorties ambulances....

Mais si le Brabant wallon est plus fort, il est surtout plus proche. Tout au long de ces 5 dernières années, nous nous sommes efforcés de répondre avant tout aux attentes de nos Communes. C'est bien simple, jamais le Brabant wallon n'a été aussi proche, aussi à l'écoute, aussi attentif aux attentes de ses 27 Communes et à travers elles de l'ensemble des Brabançons wallons.

Tantôt à l'initiative, tantôt à la conclusion, mais toujours en totale complémentarité avec nos Communes, les collaborations se renforcent chaque jour et les projets qui aboutissent se multiplient dans tous les secteurs : mobilité, sécurité, citoyenneté, cadre de vie... positionnant le Brabant wallon comme le 1er partenaire des Communes.

Un partenariat qui s'illustre parfaitement par la création d'une structure supra communale totalement objective, équitable et surtout totalement orientée vers le besoin des 400 000 citoyens composant les 27 Communes de notre territoire : le Conseil 27+1.

Au fil du temps le Conseil 27+1 est devenu le lieu où les Communes partagent leur vision de l'évolution de leur territoire dont le plus bel exemple est sans conteste le Contrat de développement territorial. Initié par le Brabant wallon, il constitue un véritable outil concerté d'analyse des enjeux et dynamiques futurs du Brabant wallon (150.000 €).

Il ne s'agit pas là du hasard mais bien d'un choix d'avenir délibéré qui consiste à se tourner inlassablement vers le cœur battant de notre démocratie c'est à dire l'institution la plus proche des citoyens : la Commune.

Depuis le début de la législature, notre majorité est fière et heureuse d'avoir pu tisser et renforcer ce lien unique avec nos Communes et nous sommes persuadés d'avoir été, ces 5 dernières années, le catalyseur de l'énergie et de la créativité de l'ensemble des mandataires communaux.

A titre personnel, je suis convaincu qu'il s'agit-là de la meilleure réponse à donner à tous ceux qui s'interrogent sur l'avenir de l'institution provinciale.

Mesdames et Messieurs,

Si ce préambule nous donne l'occasion de poser notre regard sur le chemin parcouru, je me dois également de vous commenter les grandes lignes politiques du budget 2018 que nous soumettons ce soir à votre vote.

Un budget très particulier puisque dans six mois, comme vous le savez, nous entrerons dans une période de prudence qui nous contraindra à poursuivre les actions en cours sans entamer de nouvelles.

Bien évidemment, et c'est votre rôle d'opposition, vous répéterez inlassablement qu'à l'instar des années précédentes, ce budget manque de souffle, de créativité... Certains iront même jusqu'à dire qu'il n'y a aucune nouveauté, que ce budget est bien pâle et manque d'éclat...

Et pourtant ce budget 2018, comme les précédents d'ailleurs, est un budget responsable qui fait preuve de rigueur de gestion.

Chaque année, vos commentaires suscitent chez moi un sentiment étrange... Un budget, quel qu'il soit, doit-il sans cesse chercher le coup d'éclat ? Doit-il sans cesse apporter son lot de nouveautés ? Ne devrions-nous pas nous concentrer sur son efficacité ?

Alors, honnêtement et c'est bien normal, vous continuerez, cette année encore, à jouer votre rôle d'opposition mais sachez que, comme je vous le disais il y a quelques instants, le résultat est bien là. Au-delà des commentaires, ce sont des centaines de projets qui voient le jour partout en Brabant wallon. Nous ne recherchons pas le sensationnel, la nouveauté à tout prix ou la bonne punchline dans les médias... Pour nous, c'est évident, un budget provincial n'a pas besoin de coup d'éclat, il doit être solide et efficace mais surtout au service des 400.000 Brabançons wallons.

Quand on accueille 5.000 élèves chaque jour, que l'on crée 1500 places d'accueil, que l'on veille à une meilleure sécurité avec l'installation de centaines de caméras... Est-ce que nous aimerions faire plus ? Bien évidemment oui, mais ce que nous avons fait et ce que nous ferons encore en 2018 est rigoureux et responsable mais surtout pérennise notre soutien aux Communes.

Dans cet esprit, le budget 2018 est un budget d'investissement pour nos 27 Communes. Un budget de réflexion sur l'ensemble du territoire au service des Communes, avec les Communes et surtout pour les Communes.

En fait, le budget qu'on vous présente ce soir traduit de façon naturelle et évidente la lecture que nous avons du rôle même du Brabant wallon ou de toute autre institution quelle qu'elle soit d'ailleurs, au service des pouvoirs locaux. Une institution qui ne peut pas vivre sur elle-même, centrée sur ses propres problèmes. Le Brabant wallon n'a de sens que si nous posons le choix d'une institution responsable sur l'ensemble du territoire.

Nous avons la chance de vivre sur un territoire qui aime les belles idées et qui croit en ses chances. Une Province moderne et dynamique où les projets se multiplient. Le travail et les actions que la Majorité MR-PS a effectués depuis le début de la législature ont permis de créer un territoire homogène, subtilement équilibré entre nos capacités et nos besoins, et ce, dans chacun des secteurs de notre vie quotidienne.

Ce budget 2018 entend bien permettre de prolonger cet objectif et tout mettre en œuvre afin de créer les conditions qui permettent à chacun de vivre, d'oser, d'entreprendre, de se former et d'exprimer son talent de la meilleure manière possible sur l'ensemble du Brabant wallon.

Au vu des résultats engrangés jusqu'ici, nous en sommes particulièrement fiers.

Je vous remercie.

Le Cadre de vie

Mobilité

La qualité de notre cadre de vie et la proximité immédiate de Bruxelles attirent chaque jour davantage de nouveaux habitants en Brabant wallon. L'une des conséquences les plus visibles de cette évolution est l'augmentation des risques de saturation de nos axes principaux mais également de l'ensemble des voiries brabançonnaises.

Avec une augmentation estimée de 100.000 habitants et 55.000 véhicules d'ici 45 ans, les enjeux de mobilité sont d'ores et déjà cruciaux pour notre territoire. Notre défi immédiat est d'absorber une partie de cette croissance du parc automobile dans les modes de déplacements alternatifs que sont le vélo, le covoiturage et les transports publics.

Le Brabant wallon renouvellera les partenariats et les initiatives efficaces qui font leurs preuves depuis le début de la législature. A titre d'exemple, 25.000 € sont consacrés à l'organisation de la semaine du covoiturage, 30.000 € à l'installation de bornes électriques de rechargement ou encore 73.000 € au renouvellement du contrat de gestion avec Pro-vélo.

L'amélioration de la mobilité en Brabant wallon en facilitant l'utilisation des modes de transport « doux » nécessite également un développement soutenu de l'équipement des infrastructures favorisant la multi modalité. Ce soutien est notamment illustré par la finalisation du réseau cyclable points-nœuds. 100.000 € supplémentaires viennent compléter une enveloppe globale de 500.000 € qui sera destinée cette année aux financements des tronçons complémentaires prévus sur notre territoire.

La Majorité MR - PS fera à nouveau confiance à la créativité des Communes en consacrant, sous forme d'appels à projets, 700.000 € à la sécurisation de leurs voiries et 1.000.000 € aux cheminements cyclables situés sur leurs territoires.

Afin d'explorer de nouvelles pistes créatives en matière de mobilité, une subvention de 200.000 € sera consacrée au financement d'un projet pilote de mobilité douce à La Hulpe. La Commune s'inscrit dans un projet « smart village » à l'horizon 2025 en développant un « Mobility pass » qui permet à un citoyen La Hulpois d'utiliser une série de moyens de transport mis à sa disposition sur le territoire de la Commune.

Les nombreuses réflexions en cours au Conseil consultatif de la mobilité seront bien évidemment poursuivies.

Enfin, 300.000 € sont à nouveau destinés aux primes à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un kit adaptable.

Pour donner à la mobilité alternative l'importance qu'elle mérite, il est indispensable d'y sensibiliser l'ensemble de la population. Le Brabant wallon multipliera, cette année encore, les journées de formation scolaire en vue d'y sensibiliser les plus jeunes.

Sécurité

L'actualité nous rappelle en permanence que le bonheur et la tranquillité dont nous profitons tous ensemble sur notre territoire peuvent basculer à tout moment. Aujourd'hui plus qu'hier, il arrive que l'impensable devienne probable.

Au-delà du maintien de la nécessaire sécurité à laquelle chaque citoyen a droit, il nous faut rester lucides et particulièrement vigilants sur les nouveaux dangers de la société.

Le Brabant wallon entend bien mettre tout en œuvre pour que la Zone de Secours puisse continuer à assumer avec le plus d'efficacité possible ses nombreuses interventions annuelles. Dès lors, le Brabant wallon y consacrera encore cette année pas moins de 2.226.000 € pour accompagner les Communes dans l'évolution des coûts de la Zone de Secours.

800.000 € seront, quant à eux, plus spécifiquement destinés aux investissements en matériel et en infrastructures tandis que 100.000 € supplémentaires seront affectés afin d'initier le projet de construction de la caserne de Tubize.

Les formations sont indispensables pour se préparer au mieux à rencontrer l'improbable, pour agir efficacement dans n'importe quelle situation. 1.500.000 € permettront à Formation BW de continuer à assurer ces formations essentielles et 100.000 € supplémentaires sont prévus pour l'achat de matériel. La création d'un site internet permettra aussi aux différents services (provinciaux, communaux, Zone de secours...) de consulter l'ensemble des offres de formations en cours d'année.

La sécurité, c'est aussi un sentiment général qui peut se dégrader lorsqu'il se confronte à la petite délinquance par exemple. Les vols à répétition, le vandalisme... peuvent créer un climat d'inquiétude et de stress. C'est pourquoi, 300.000 € seront à nouveau consacrés au financement de l'appel à projets destiné à lutter contre les incivilités et préserver un cadre de vie sécurisé pour tous notamment en permettant l'installation de caméras de sécurité par les zones de polices.

Dans le même esprit, les agents sanctionneurs du Brabant wallon traiteront plus de 7.500 dossiers d'infractions aux règlements généraux de police de 22 Communes du Brabant wallon.

Enfin, garantir la sécurité routière pour l'ensemble des usagers reste une priorité incontournable de notre majorité. Elle se traduit par le maintien du financement à hauteur de 100.000 € des actions de prévention et de sensibilisation destinées à tous les usagers de la route, jeunes conducteurs, seniors, cyclomotoristes, services d'urgence, agriculteurs... Là encore, les collaborations existantes seront poursuivies avec notamment l'ASBL Red (13.500 €), les Débrouillards (5.000 €), l'Ecole de maîtrise automobile (85.000 €).

Environnement, biodiversité et développement territorial

L'importante biodiversité du Brabant wallon contribue à maintenir la qualité de vie sur notre territoire et par là même notre sentiment de bien-être. C'est pourquoi, 150.000 € permettront cette année encore à nos Communes de financer des projets de mise en valeur

et de sensibilisation, notamment via la reconduction du concours « Villes et villages fleuris » qui bénéficiera, cette année, d'un financement complémentaire de 10.000 € dans le cadre d'une participation au concours international de fleurissement ou encore via les appels à projets « Biodiversité dans les écoles » (50.000 €) et « Biodiversité pour les communes et associations » (50.000 €).

Une subvention de 15.000 € permettra de prévoir du matériel pédagogique destiné à améliorer les visites didactiques des écoles sur le site de la réserve naturelle de Gentissart. 7.500 € sont également consacrés aux développements didactiques de nos réserves naturelles via l'asbl Birds Bay.

Le financement de la nécessaire transition écologique réduisant l'utilisation de pesticides et de produits phytosanitaires dans les espaces publics à hauteur de 150.000 € sera reconduit permettant notamment aux Communes d'acquérir plus facilement du matériel de désherbage alternatif.

Cours d'eau – inondations

Ces dernières années, notre territoire n'a pas été épargné par les pluies orageuses exceptionnelles provoquant inondations et coulées de boue. La lutte contre les conséquences de ces catastrophes naturelles reste plus que jamais une priorité.

C'est pourquoi, un montant de 450.000 € sera entièrement destiné au suivi attentif et à l'entretien de nos cours d'eau et le partenariat aux « contrats rivière » sera maintenu avec l'apport d'une subvention renouvelée de 230.000 €.

Au-delà de ces indispensables entretiens, la politique du Brabant wallon s'articule également autour d'autres actions essentielles :

La création d'ouvrages de lutte contre les inondations le long des cours d'eau dont elle a la gestion. En parfaite collaboration avec l'IBW, c'est un total de 1.000.000 € qui seront investis cette année. 500.000 € pour les études relatives aux aménagements de bassins d'orage et 500.000 € pour les acquisitions de terrains pour la réalisation de ces bassins. 400.000 € seront plus spécifiquement investis dans les travaux de création d'ouvrages d'art de type bassins d'orage, zones d'immersion temporaire et zones d'extension de crues.

La protection et la lutte contre les coulées de boue via un appel à projets de 250.000 € qui permet aux Communes de poursuivre leurs actions dans la réalisation de fascines, barrages filtrants et autres murets de soutènement.

La Cohésion sociale 2018

I.S.B.W.

Le Brabant wallon entend bien poursuivre ses efforts en matière de cohésion sociale. Le renforcement de l'accueil, de l'accompagnement et de l'intégration sociale des personnes qui en ont le plus besoin reste une priorité fondamentale. Ce travail se fera notamment avec

la poursuite de la professionnalisation des services de l'ISBW afin de pouvoir continuer à offrir des services de qualité.

2.314.477 € seront consacrés cette année à cette mission essentielle.

Petite enfance

L'un des enjeux les plus cruciaux de cette année 2018 sera sans conteste la poursuite des efforts concernant l'accompagnement et le développement de l'accueil de la petite enfance. La perspective d'accueillir les nouveaux nés sur notre territoire est une authentique source de bonheur. Le bien-être de cette génération nouvelle est tout naturellement au centre de nos attentions. Le Brabant wallon est d'ailleurs la Province wallonne qui offre le meilleur taux de couverture en termes de places d'accueil pour la petite enfance.

La dynamique engagée depuis plusieurs années pour simplifier l'organisation des jeunes parents qui doivent concilier vie professionnelle et vie privée sera donc poursuivie et amplifiée afin que chaque création de place supplémentaire puisse apporter une réponse adaptée à une demande légitime.

En ce sens, 1.500.000 € seront destinés à l'appel à projets « Petite enfance » visant la création et la mise en conformité de places dans tous les types de milieux d'accueil. Par ailleurs, les primes (allant de 500 € à 1000 €) à destination des accueillantes conventionnées sont également maintenues à hauteur d'un budget total de 240.000 €.

Afin de garantir un accueil de qualité, les possibilités de formation pour les professionnels du secteur restent nombreuses. Elles sont accessibles via l'Intercommunale Sociale du Brabant wallon ou via l'enseignement de promotion sociale.

Accueil extrascolaire

Pour soutenir les différents acteurs de l'action extrascolaire au niveau local, 20.000 € seront dédiés à la promotion de l'accueil extrascolaire, des centres de vacances et des écoles de devoirs.

Politiques des aînés

Que ce soit en termes de santé, d'accueil ou de mobilité, le Brabant wallon continuera à privilégier les initiatives qui visent à garantir l'autonomie, le bien-être et le maintien à domicile de nos seniors. 955.000 € y seront à nouveau consacrés, notamment via le financement de l'appel à projets « Santé des aînés, en mouvement contre l'isolement ».

300.000 € sont prévus au soutien des initiatives communales ou des CPAS qui créent des unités de vie destinées à la location et prévoyant la mise en place de services à destination des résidents.

150.000 € sous forme de primes à l'adaptation des logements sont destinés à financer tout aménagement « d'autonomie » à domicile (installation de monolifts/ fauteuils élévateurs, sanitaires adaptés ou encore adaptation des voies d'accès extérieures et intérieures).

Pour lutter contre l'isolement de nos aînés, un budget de 100.000 € est également prévu pour financer les frais d'installation et d'abonnement à une ligne téléphonique et à internet ainsi que pour l'installation d'un appareil de télévigilance.

Les acteurs publics et privés qui mettent en place des solutions créatives permettant un accompagnement plus efficace pour les personnes âgées, malades, souffrant d'un handicap et leurs proches pourront compter sur une aide de 280.000 €.

Le soutien au développement d'actions ou à l'achat de matériel visant à lutter contre l'isolement permettra aux communes, CPAS et associations de bénéficier d'un subventionnement spécifique de leurs projets à hauteur de 125.000 €.

Accompagnement du handicap

L'attention particulière portée sur l'intégration des personnes porteuses d'un handicap se traduit notamment par un investissement de plus de 10.000.000 € par an pour le soutien des instituts Médico-Pédagogiques provinciaux. (5.957.000 € pour les Acacias et les Tilleuls et 3.956.000 € pour le Colombier et le Chemin).

Nous encourageons nos Communes à adapter l'accessibilité de leurs services à tous les types de handicap.

Les structures communales qui prévoient des aménagements destinés à faciliter l'accès des personnes atteintes d'un handicap dans leurs établissements pourront tenir compte d'un financement « accessibilité » de 300.000 €.

« Sour'Dimension », qui reçoit une subvention spécifique de 27.000 € est, à ce titre, une parfaite illustration des initiatives qui permettent de rompre l'isolement des personnes sourdes et malentendantes.

280.000 € seront à nouveau consacrés au financement de projets destinés à l'adaptation du domicile afin de permettre d'y accueillir ou d'y maintenir une personne porteuse d'un handicap.

143.000 € seront destinés aux associations qui travaillent au développement de projets d'intégration ou d'accompagnement du handicap.

Les Entreprises de Travail Adapté (ETA) assurent des missions utiles et importantes en matière d'intégration socioprofessionnelle. 25.000 € viendront les aider à assurer ces missions essentielles.

Dans sa volonté de soutenir les initiatives émanant d'associations actives dans l'intégration, le sport, la qualité de vie, la mobilité des personnes porteuses de handicap, 83.000 € serviront à participer au financement de tels projets. L'Unisound festival est à ce titre, le 1^{er} festival belge officiellement labellisé « 100 % accessible » à tous les types de handicap.

Cohésion territoriale 2018

Cohésion démographique

La situation géographique privilégiée du Brabant wallon, ses atouts, ses attraits attirent une population sans cesse grandissante. L'accueil de ces nouveaux habitants augmente considérablement le besoin de logements. Cette pression immobilière n'est pas sans conséquence sur les prix du marché acquisitif et locatif, compliquant chaque année davantage l'accès à la propriété.

La Majorité MR-PS entend continuer à financer des aides spécifiques permettant l'accès à la propriété pour le plus grand nombre. 1.250.000 € seront ainsi investis sous forme de primes à la cohésion territoriale permettant notamment aux jeunes candidats propriétaires d'acquérir plus facilement un bien.

A travers l'appel à projets « soutien aux Communes », 300.000 € seront également prévus afin d'aider les Communes qui souhaitent financer l'acquisition ou l'aménagement de locaux pouvant attirer des jeunes ménages et des seniors dans les centres urbains.

Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon (APIBW)

Après une indispensable période de prospection et de préparation, l'APIBW entame une nouvelle et importante phase d'opérationnalisation passant de l'étude de faisabilité des projets à leur concrétisation.

L'objectif étant de proposer davantage de biens à la vente ou à la location destinés en priorité à celles et ceux qui ont du mal à trouver une solution accessible sur le marché libre. En soutenant ses actions à hauteur de 750.000 €, le Brabant wallon entend bien poursuivre cette dynamique de préservation de notre qualité de vie et permettre au plus grand nombre de Brabançons wallons de vivre en harmonie sur le territoire qu'ils ont choisi.

Agence Immobilière Sociale (AIS)

Le Brabant wallon reste soucieux de soutenir une politique solidaire en matière de logement.

1.000.000 € sont prévus pour soutenir les projets permettant à l'AIS de mettre à disposition de nouveaux logements pour les personnes à revenus modestes.

La Majorité MR-PS poursuivra sa réflexion sur les possibilités de partenariats créatifs notamment avec l'Agence de Promotion Immobilière du Brabant wallon.

Aménagement du territoire

Le Brabant wallon est en constante évolution. Le développement intelligent et harmonieux de son territoire doit prendre en considération toutes ses spécificités, ses ressources, ses

contraintes et ses atouts. Le contrat de développement territorial est, à ce titre, un outil supplémentaire permettant aux 27 Communes d'identifier les défis à relever sur leurs propres territoires tout en partageant une vision supra communale stratégique sur l'aménagement de l'ensemble du Brabant wallon. 150.000 € sont prévus à cet effet en 2018.

La préservation de notre patrimoine local ne sera pas oubliée puisque 50.000 € y sont à nouveau consacrés via un appel à projets.

La promotion de l'innovation urbanistique est également toujours bien présente à travers un partenariat du Brabant wallon avec la Maison de l'Urbanisme et le CCBW à hauteur de 100.000 €.

Qualité de vie 2018

Culture

Le Brabant wallon, authentique berceau de talents, soutient avec enthousiasme la créativité de ses artistes et la richesse de leurs créations. Les nombreux partenariats noués avec les acteurs culturels tant publics que privés de notre territoire permettent de proposer une offre culturelle d'une impressionnante diversité et d'une indéniable qualité au bénéfice de l'ensemble des Brabançons wallons.

Ces synergies s'illustrent notamment via des subventions octroyées à des partenaires de premier plan tels que TV com qui reçoit 350.000 € en 2018.

C'est un total de 2.052.000 € qui est alloué au financement de la culture en Brabant wallon. Ces participations s'illustrent notamment par les subsides octroyés au Centre Culturel du Brabant wallon (536.000 €), au Centre culturel d'Ottignies-la-Neuve (132.000 €) et à son Pôle culturel (240.000 €), à la Fondation d'utilité publique Chapelle Musicale Reine Elisabeth (60.000 €), à la Fondation Folon (35.000 €), à la Ferme du Biéreau (45.000 €)... ou encore aux différentes institutions théâtrales professionnelles du Brabant wallon (Théâtre Jean Vilar, le théâtre de la Valette, 4 mains, les baladins du miroir...).

C'est également en soutenant la culture de proximité, par la création ou le développement de petits et de grands événements que le Brabant wallon souhaite rendre accessible la culture au plus grand nombre. C'est dans cette optique que son aide sera dédiée au déploiement de nombreuses manifestations culturelles de proximité telles que le Spectacle d'été à Villers-la-Ville (20.000€), le Festival du film de Waterloo –WAHFF (25.000€), le Festival du rire (25.000€)....

Qui dit spectacles de qualité, dit lieux adaptés. Ainsi les divers travaux d'agrandissement, de rénovation et de modernisation des différents sites artistiques et culturels du Brabant wallon (la Ferme du Biéreau, le Théâtre Jean Vilar, le Hall polyvalent de Wavre, le cinéma Monty, le Stampia...) se poursuivront en 2018.

En ce qui concerne les centres culturels locaux, « Entrez dans la danse » est la nouvelle thématique pour les appels à projets 2018. Le Brabant wallon consacre à nouveau 55.000€ pour financer les projets locaux et 25.000€ pour un projet spécifiquement supracommunal.

Le Brabant wallon édite une nouvelle fois son guide « C'est joué près de chez vous » qui a été entièrement repensé. Afin de vivre désormais toute l'année le guide, distribué sur demande, se voit complété deux fois par an par un dépliant distribué en toutes-boîtes et une newsletter trimestrielle qui présentera les actualités et les offres promotionnelles du moment. Cette nouvelle formule d'abonnement participe à la volonté de mettre en évidence les opérateurs culturels en fonction de l'actualité de leur programmation. Un budget annuel de 70.000 € est dédié à cette opération de promotion et de diffusion.

L'initiation des jeunes aux arts de la scène reste d'actualité via notamment l'organisation de spectacles à l'école (40.000 €), de « Scène à 2.3 », du « trac au tac » (5.000 €) ou encore « Bords de Scène » (7.500 €), et la formation professionnelle de jeunes danseurs amateurs via une subvention à l'asbl « Lac.be » (15.000€).

Dans l'ensemble de ces disciplines artistiques, l'écriture occupe naturellement une place importante.

A l'heure de la multiplication de l'offre de loisirs et de la prolifération de l'accès aux informations, le Brabant wallon souhaite, plus que jamais, mettre l'accent sur la lecture et l'écriture, notamment auprès des plus jeunes. La promotion du prix « Jeune public Brabant wallon de la fondation Laure Nobels » (10.000 €) qui édite le premier ouvrage de son lauréat en reste une illustration très concrète.

Tout comme le Salon des auteurs « Le Livre tout proche » qui rassemble, les auteurs du Brabant wallon et leurs lecteurs pour une journée d'échanges autour d'animations et d'entrevues sur le thème du livre sa 5^e édition aura lieu le 7 octobre 2018.

« Place aux livres », le service de bibliothèque itinérante du Brabant wallon, est un autre véritable service de proximité présent dans les écoles, les communes, les milieux d'accueil et dans de nombreux événements en Brabant wallon.

Coordination et soutien aux sites et acteurs touristiques

L'identité du Brabant wallon repose aussi sur les qualités d'un territoire au patrimoine culturel, historique et touristique inestimable.

Le Brabant wallon défend fièrement ces atouts en soutenant les initiatives qui visent à sauvegarder et à restaurer son patrimoine immatériel, à maintenir les manifestations folkloriques et populaires mais aussi à accueillir les nouveaux projets. Véritable vitrine de notre savoir-vivre, 40.000€ seront intégralement consacrés à la promotion de ces atouts.

Nos domaines provinciaux ne seront pas en reste.

Le projet de développement destiné à redonner le degré de qualité et de confort qu'elles méritent aux infrastructures d'accueil de l'ensemble du Domaine provincial d'Hélécine sera poursuivi. Tout comme l'ambitieux projet de redéploiement du site du Bois des Rêves afin d'en faire un véritable pôle pédagogique et touristique en Brabant wallon (4.295.000 €).

En 2018, c'est encore 185.000 € qui seront consacrés à la promotion et aux activités du Domaine provincial d'Hélécine et 160.000 € pour le Bois des Rêves.

La mise en valeur des sites prestigieux de notre territoire se traduit également par le soutien, à hauteur de 60.000 €, des actions de développement et de promotion de l'Abbaye de Villers-la Ville.

Dans le cadre de la réforme des Maisons du tourisme initiée par la Région wallonne, le Brabant wallon jouera pleinement son rôle supra-communal en coordonnant la réduction des infrastructures conduisant le Brabant wallon à compter deux Maisons du tourisme sur son territoire en 2018 sans diminution des moyens qui y sont consacrés (30.000 €).

Afin de maintenir une stratégie cohérente et une coordination efficace autour du site du « Champ de Bataille de Waterloo », les accords existants et les partenariats initiés avec les différents acteurs, privés et publics, seront bien évidemment prolongés et amplifiés avec par exemple le développement pédagogique du « Dernier Quartier Général de Napoléon » ou le réaménagement du site de la maison Huisman.

Le développement technologique n'est pas oublié, notamment par la poursuite de projets dans le cadre de l'E-tourisme. Ceux-ci bénéficieront d'une enveloppe financière de 100.000 €.

Sport

Du sport à l'école dès le plus jeune âge, à l'accompagnement de nos élites, le Brabant wallon encourage la promotion du sport pour tous et sous toutes ses formes, permettant à chacun, sportif débutant ou confirmé, jeune et moins jeune de pratiquer l'activité physique de son choix.

Notre territoire regorge de clubs, de stages, d'associations, d'espaces prêts à nous accueillir et nous encourager. La promotion du sport auprès des plus jeunes continuera à se faire via notamment les actions Pass'Sports, Vise ta forme et Tournois inter-réseaux. 108.000 € permettront de promouvoir le sport auprès de nos futurs talents.

12.500 € seront également octroyés à l'ASBL Respect dans le cadre de l'opération « Vise ta forme ». 20.000 € encourageront nos élites sportives qui, à travers leurs exploits, nous transmettent leurs valeurs de courage et de persévérance.

Afin de permettre à chacun de pouvoir pratiquer son sport dans les meilleures conditions possibles, 600.000 € serviront à poursuivre les projets d'aménagement des infrastructures sportives sur notre territoire telles que par exemple des terrains de Padel ou le centre de sport US de Mont Saint Guibert.

Santé

Conscient de l'importance de la prévention, de la formation et de la sensibilisation, le Brabant wallon multiplie les collaborations efficaces entre les professionnels et les écoles, les Centres Psycho-Médico-Sociaux, les services provinciaux de Promotion de la Santé à l'école. A titre d'exemple, les PSE actualiseront cette année le guide pédagogique « mon école en santé » à destination des enseignants.

Le Service d'Analyse des Milieux Intérieurs poursuivra quant à lui son action d'analyse de l'habitat privé mais aussi des milieux d'accueils afin de déterminer les potentiels agents polluants ou dangereux.

Le Brabant wallon est plus que jamais conscient de la nécessité d'entretenir un lien de confiance solide avec le réseau de la santé mentale. C'est une condition indispensable dans un secteur où le travail en synergie est primordial dans l'accompagnement du patient.

Les différentes institutions, SRJ, SAJA, SRNA, SAI... rencontrent des réalités compliquées, difficiles, absorbantes, complexes... Notre rôle est de tout mettre en œuvre pour qu'elles puissent continuer à exercer leurs missions dans les meilleures conditions et profiter des opportunités d'échanges et de formations. Avec 123.000 € à l'extraordinaire, ce sont près de 2.100.000 € qui seront donc, cette année encore, consacrés au bon fonctionnement des différents services de santé mentale du Brabant wallon (Nivelles 633.000 €, Jodoigne 745.742 €, Tubize 584.547 €).

Enseignement

L'accompagnement de l'enfant vers l'âge adulte, afin de lui donner les outils nécessaires à son épanouissement et à son insertion dans le monde dans lequel il vit sera, cette année encore, la priorité du Brabant wallon.

L'orientation est un élément essentiel de cet accompagnement tout comme la stimulation de la créativité et de l'esprit d'entreprendre.

Elle passe par une indispensable ouverture au monde de l'entreprise et ses métiers.

Dans cet esprit, le Brabant wallon poursuivra cette politique de synergie entre l'enseignement et le monde économique. Ainsi, la plateforme GO2REVE, issue d'un partenariat avec l'Alliance centre BW, poursuivra son développement tant au niveau de la mise en lien des demandes et offres de stages dans l'enseignement secondaire que dans l'organisation de visites d'entreprises (50.000 €).

Le Brabant wallon verra également l'organisation de la seconde édition du concours « Stimul'I ». En partenariat avec « Cap Innove » et les acteurs économiques d'accompagnement des Start-up, ce concours est destiné à stimuler la créativité et l'entrepreneuriat auprès des jeunes en mettant notamment en valeur l'ensemble des

orientations de formation qu'elles soient générales ou qualifiantes, ou encore ouvertes aux techniques artisanales.

Cette politique d'orientation et d'accompagnement concerne également ceux pour qui le parcours scolaire est plus difficile. La lutte contre le décrochage scolaire reste une priorité, les cours de 2e session sont maintenus (123.400 €) tout comme le soutien au service d'accrochage scolaire (40.000 €).

En ce qui concerne les élèves majeurs en situation de décrochage scolaire, c'est la MIRE BW qui continuera à assurer leur insertion dans le marché de l'emploi ou accompagnera la réflexion à la reprise d'études (60.000 €).

Une politique d'accompagnement qui sera bien évidemment complétée par le maintien des bourses d'études provinciales visant à faciliter l'accès à l'enseignement supérieur (420.000 €).

Enfin, l'appel à projets « Identité provinciale » qui invite les écoles à développer des projets sur ce thème, se verra reconduit et son calendrier modifié afin de mieux correspondre aux contingences du calendrier scolaire (50.000 €).

Jeunesse et citoyenneté

Le Brabant wallon fait totalement confiance en sa jeunesse. Elle représente l'avenir de notre territoire. C'est pourquoi, la Majorité MR-PS entend continuer à aider nos jeunes à mieux comprendre notre société actuelle en leur donnant dès aujourd'hui, les moyens et l'envie d'y participer en tant que citoyens actifs.

Les opportunités d'activités, mises en place toute l'année sur notre territoire, permettront à chacun d'entre eux de s'orienter plus efficacement et d'appréhender plus sereinement les projets, les enjeux et les défis à venir.

L'éveil au monde se fait très tôt. Le Brabant wallon en est bien conscient. La poursuite de sa collaboration avec l'ASBL Odyssea pour le TILT en témoigne. Un montant augmenté de 60.000 € lui sera confié pour que ce lieu puisse rester un magnifique outil d'animation et d'expression « grandeur nature » pour nos plus petits.

Avec la volonté de multiplier les initiatives à destination des élèves du primaire, de nouveaux projets voient également le jour. « Chansons citoyennes », organisé par l'asbl MusicAction, offre à 10 classes primaires du BW des ateliers d'écriture et de composition de chansons permettant aux élèves de s'éveiller à la citoyenneté par la musique (15.000 €). Egalement initiées par MusicAction et financées cette fois à hauteur de 25.000 €, les journées en musique initieront les élèves du primaire et du secondaire à différents univers musicaux.

Avec « Délibère-toi », la période des délibérations de juin offrira encore de nouvelles opportunités aux élèves. Une subvention de 120.000 € permettra de financer l'organisation de stages citoyens participatifs (formations au brevet BEPS, aux premiers gestes en cas

d'incendie, au permis de conduire...), mais aussi de découverte de métiers ou de services à la collectivité.

La poursuite de la création d'un portail totalement dédié aux jeunes Brabançons wallons sur le site de « student.be » leur permettra de trouver un maximum d'informations les concernant directement (jobs d'étudiant, stages « Délibère-toi », offres « Go2Reve »). 2.500 € serviront à maintenir cette initiative.

Afin de permettre à nos jeunes de prendre conscience et développer autant que possible leurs talents artistiques ou sportifs, le Brabant wallon poursuivra ses collaborations avec les différents acteurs concernés.

Ainsi, 10.000 € supplémentaires iront à l'asbl Improvisation.be qui bénéficie cette année d'un budget de 55.000 € pour l'initiation aux techniques d'improvisation théâtrale, 25.000 € à l'asbl Label Etoile pour l'initiation au Hip Hop, 40.000 € pour la promotion des jeunes groupes musicaux du BW via l'Opération Tremplin.

Le Brabant wallon compte sur son territoire une offre importante de formations, qu'elles soient générales, de transition ou qualifiantes. Pour nos adolescents, il n'est pas toujours aisé de choisir celle qui convient. La subvention de 60.000 € prévue pour le SIEP permettra de leur proposer une nouvelle édition des « Journées de l'Orientation scolaire et professionnelle » où ils pourront s'informer au mieux sur les différentes filières d'apprentissage et découvrir les relations entre ces filières et le monde de l'entreprise. Dans le même ordre d'idée, Infor Jeunes recevra 50.000 € et MIRE BW 60.000 € dans le cadre de son contrat de gestion.

Chaque année, le Brabant wallon emmène plusieurs centaines d'élèves visiter deux hauts lieux de mémoire en Belgique : La Caserne Dossin et le Fort de Breendonk. 26.330€ serviront cette fois encore à financer ces essentiels « voyages de mémoire ».

Les objectifs du « Conseil provincial des jeunes » restent identiques : associer les jeunes à la vie citoyenne et leur offrir une expérience concrète de la démocratie. Un budget de 12.500 € lui sera à nouveau alloué en 2018.

Une citoyenneté responsable doit s'inscrire dans un projet solidaire. 45.000 € seront donc exclusivement destinés au renouvellement de l'opération « Solidarité ».

Le projet « Guindaille 2.0 » initié par l'asbl Univers Santé vise à diminuer les risques liés à la consommation d'alcool chez les jeunes. 20.000 € lui seront à nouveau octroyés pour permettre le développement d'une politique préventive de risques liés à la consommation d'alcool via une application smartphone et la réalisation de visuels et outils promotionnels sur les différents festivals partenaires du BW.

La qualité des activités complémentaires au parcours scolaire de nos élèves proposées dans la brochure « Grandir en BW » n'est plus à démontrer. 4.500 € seront à nouveau consacrés à son impression et à sa diffusion.

Un montant de 200.000 € servira cette année encore à financer l'appel à projets « Espaces de citoyenneté » permettant aux communes de répondre plus efficacement au manque d'infrastructures d'accueil à destination des jeunes ou des projets de citoyenneté (locaux scouts...).

Une intervention de 800.000 € est également inscrite pour la création d'un espace de loisir sur le site de la Zone d'immersion temporaire du « Paradis » à Braine-l'Alleud.

Les soutiens ponctuels à une multitude d'autres projets citoyens tels que l'opération « Place aux enfants », seront également maintenus.

Stimulation de l'économie

Toujours à l'écoute des opérateurs de terrain, le Brabant wallon continuera à rencontrer leurs besoins en termes d'animation économique, par une politique de complémentarité et de synergie fédérant les acteurs économiques entre eux.

Ainsi, le soutien aux événements tels que le salon jobs (25.000 €) le salon créations (145.000 €), s'inscrit dans cette dynamique de synergie et de soutien à la création d'emplois et à l'innovation.

Dans le cadre du salon créations, le Brabant wallon renforcera l'accompagnement économique des artisans de mode au travers de la modernisation du concept et de l'encadrement par des opérateurs économiques.

La valorisation et la promotion de l'artisanat au sens large seront poursuivies au travers de l'organisation d'événements tels que le salon Arti'BW, le marché du chocolat ou encore les expos relatives aux métiers d'art.

Enfin, nous porterons une attention particulière sur le soutien aux initiatives en matière d'économie circulaire via notamment la collaboration entre le Brabant wallon et CAP INNOVE (20.000 €). Dans le même esprit, le trophée Incidences de l'économie circulaire, du développement durable et de l'innovation agricole seront dorénavant fusionnés.

Agriculture

En 2018, le Brabant wallon accentuera encore davantage sa politique de développement des circuits courts par l'intégration de la plateforme logistique Made in BW au sein de l'ASBL Brabant wallon Agro qualité.

Cette fusion permettra d'améliorer considérablement le soutien aux producteurs locaux souhaitant accroître leurs débouchés par la commercialisation et la distribution de leurs produits.

Dans le même ordre d'idée, Brabant wallon Agro-qualité et Made in BW seront également parties prenantes du projet « Empreinte BW » visant, avec d'autres partenaires tels que

l'Agence pour l'entreprise et l'innovation, Crédal, GAL culturalité ou encore Groupe one, à structurer et accompagner les futurs entrepreneurs actifs en circuit court sur le territoire du Brabant wallon.

Le développement de la filière agro-touristique figure également au rang des priorités pour l'année 2018 en matière d'agriculture, par le maintien du budget de 45.000 € alloué à Créa-job.

Enfin, le Centre provincial pour l'agriculture et la ruralité (CPAR) continuera à jouer son rôle de soutien aux agriculteurs par le biais de formations, d'aides administratives et techniques. Il bénéficiera d'ailleurs de sa nouvelle implantation à Wavre (6.120.000 €). L'accompagnement technique et administratif des maraîchers constituera également une priorité du Brabant wallon.

Gestion interne

Chaque jour, le Brabant wallon assure une gestion rigoureuse et dynamique tant du point de vue des ressources humaines que du fonctionnement même de l'institution.

Cette gestion est le fruit de l'excellent travail et de l'efficacité des agents provinciaux. 2000 agents qui répondent chaque jour pour répondre avec professionnalisme, éthique et transparence aux attentes de tous les citoyens du Brabant wallon.

Le dynamisme et le suivi des actions menées en regard du contrat d'objectifs du Brabant wallon le prouvent chaque année davantage.

Le Brabant wallon entend bien poursuivre cette gestion saine, attentive et responsable de son administration et des nombreux services qui la composent.

Permettre à l'ensemble de ses agents de travailler dans les meilleures conditions possibles, les encourager à se former et à évoluer dans leur métier, améliorant par là-même la qualité des services offerts à la population, doit rester une priorité.

La synthèse du budget

Le projet de budget 2017 dégage un résultat budgétaire positif de 35.111 € au service ordinaire et de 7.936 € au service extraordinaire.

A l'exercice propre, au service ordinaire, les recettes s'établissent à 150.823.878 € soit une augmentation de 1.627.672 € par rapport à l'initial 2017 (149.196.206 €) et 150.612.740 € en dépenses ordinaires soit une augmentation de 3.669.812 € (budget initial 2017 à 146.942.928 €) ayant pour résultat un boni à l'exercice propre de 211.138 €.

La principale source de financement reste les centimes additionnels au précompte immobilier, qui demeurent inchangés, soit une recette de 75.817.555 €.

La fiscalité provinciale propre rapporte quant à elle 1.607.500 €.

Les Dépenses Ordinaires de Personnel (DOP), hors dépenses relatives aux subventions-traitements, représentent un montant de 61.963.875 € soit 41% du budget ordinaire à l'exercice propre. Elles s'établissent même à 68% du budget de l'exercice propre si l'on intègre les 40.468.102 € du personnel enseignant subventionné. Parallèlement, toujours en intégrant ces subventions-traitements, les dépenses de fonctionnement, de transfert et de dette représentent respectivement : fonctionnement 20.135.969 € soit 13%, transfert 18.075.600 € soit 12%, dette 9.969.194 € soit 6,6% du budget ordinaire à l'exercice propre.

Au service extraordinaire, les recettes présumées s'élèvent, au global, à 33.552.386 € et se répartissent comme suit :

- 8.535.400 € par prélèvements
- 23.289.050 € par emprunts
- 7.936 € d'exercices antérieurs (boni)
- 1.720.000 € de transfert (subsides de la RW de 1.695.000 € d'une part pour le redéploiement du site du Bois des rêves et de 25.000 € d'autre part qui concernent des remboursements de sinistres importants dans des écoles provinciales).